nº 123 lou cebié

lo cebier

La Letra Occitanista

Informacions bilingüas de Provença

DIFUSION PER ABONAMENT

éditoEditoriau

INDIGNA Ò INDIGNADA?

Se ditz a bodre que Grècia e Euròpa son ligadas per istòria e civilizacion. Se ditz tanben que la situacion economica dei país que venon d'intrar dins l'Euròpa dei vint-e-sèt (deman vint-e-uech ambé Sèrbia...) es a de se debanar ambé lo scenari mai catastrofic que sieche... Euròpa qu'es pas filantròpa demanda a Grécia (après Portugau, Irlanda ,Lituània...) de se sarrar la cencha. Lo monde de la peissalha se revòuta, leis indignats tapan lo parlament grèc e fan de repetum, lei carrieras venon luec de contèstas ciutadanas fòrtas. Après una ajuda d'Euròpa, un apondon es previst. Cu vèn?

Crèsi que siam au bot dau bot d'una Euròpa liberala que la finança es a de prendre definitivament la direccion... politica. Lei bancas nacionalas qu'an investit dins lo deute dei pais en dificultat son pas que lei partidas mai visiblas de la liberalizacion sauvaja d'una economia mondializada. E mai, la « regulacion », crisi après crisi, que parlam dempuei leis annadas cinquanta, a passat dau public au privat. Ara, per d'economistas mai critics, sembla que lei bancas seràn oblitjadas de tornar a un contraròtle nacionau. La responsa en chancèla es tanben lo retorn a la centralizacion estatala dei capitaus per lei país riches e dau Sud mens dubèrts ai fenomèns de circulacions financieras. Malaisat d'estimar aquestei rapòrts macroeconomics e lei consequéncias per lei regions d'Euròpa, somesas ai moviments d'un mercat deregulat fins ara.

E per nautrei ? L'interregionalitat es pas que premícias per una Euròpa intergovernamentala tapada de retro-nacionalismes. Segur, la responsa ai crisis repetidas es pas que regionala; mai lei regions que tròban de mejans pròpris de desvolopament son en situacion de resisténcia mai aisada. Per ara, lo retorn a de regulacions mai nacionalas nos alunchan d'una Euròpa dei régions, que la banca federala responde sempre ai situacions de crisi dins l'urgéncia sota la quichada deis Estats. E lo FMI de DSK, lo keynesian, vendrà deman encara mai liberau? L'Europa deis Estats sembla, per ara , barrar tota perspectiva ciutadana. Es aquí que se tròba una responsa fòrta : la libertat dei pòbles depende pas d'expèrts financiers mai se farà pereu dins leis iniciativas socialas que podràn engimbrar. Alora, serà indigna ò indignada la vièlha dòna Euròpa? Se lo quichaclau es pas clavat, i a de mòts que, de còps, retrason a l'òr...

Gerard TAUTIL

revirada : http://locebier.free.fr

RECOMPOSITIONS, CENTRALISATIONS

et autres cagades administratives...

UN PAYS COMME AUCUN AUTRE EN EUROPE

La mise en œuvre de la réforme territoriale du 16 Décembre 2010, en ce qui concerne les regroupements intercommunaux, est désormais en marche. Les préfets des six départements qui composent la Région « Provence-Alpes-Côte d'Azur » ont installé les commissions départementales et présenté leurs projets de Schémas départementaux de Coopération Intercommunale ». Et attention ça va décoiffer. Sans prétendre à l'exhaustivité, nous vous proposons ici un tour des regroupements que veulent imposer les représentants de l'Etat UMP. Mais avant, nous souhaitons rappeler quelques principes portés par les régionalistes depuis toujours.

Loin de simplifier le « millefeuille » à la française, en gommant le département au profit des régions et des regroupements inter-communaux, la réforme institue de nouveaux échelons et modifie les anciens. La métropole en est un des symboles le plus fort. Soyons clairs : Si le fait métropolitain reste incontournable, s'il faudra, par un ou des niveaux institutionnels, le gérer, nous disons que la métropole instituée par la loi s'inscrit dans une logique stérile de concurrence entre les territoires et de vassalisation des "gros sur les petits". **Au rythme donné par Sarkozy et au traitement "à la hussarde" des nouveaux territoires nous opposons le débat sur les bassins de vie (emploi, santé, loisir, culture, histoire...) et les référendums citoyens éclairés par des débats démocratiques.**

Faire émerger des coopérations métropolitaines fertiles, et on a vu des exemples tout à fait intéressants avec les syndicats mixtes, les Pays... qui, notons le au passage, seront désormais interdits dans le cadre de la nouvelle loi, correspond tout à fait aux propositions que nous défendons depuis plusieurs décennies.

Forcer les choses et s'appuyer sur les diktats des préfets qui refusent et d'entendre la parole des maires pourtant démocratiquement élus et de donner la parole au peuple ne peut être que condamnable. Cette mesure risque d'avoir le même effet que le référendum de 1969 sur la régionalisation. Les français avaient dit non à De Gaulle. Dés lors une bonne partie de la gauche, alors vent debout contre le pourfendeur de chienlit, rejetait et De Gaulle et la régionalisation.

Gageons que l'attitude des préfets et la marche à pas forcés qu'ils imposent aux communes et à leurs habitants n'auront pas le même impact et que les regroupements qui sont, pour nous, autant de formes de réseaux solidaires ne seront pas dénoncés et pris comme prétextes pour imposer des nouvelles formes de repli sur soi.

EN PROVENCE

✓ **Les Alpes de Haute Provence** où il faut noter, à l'exception regrettable du Haut Verdon que le département est largement couvert par les intercommunalités. Il en existe 23 au total. Le Préfet propose de regrouper tout cela en deux communautés d'agglomération Digne et Manosque et 9 communautés de communes : Vallée de l'Ubaye, Vaïre-Varn Verdon, La Seyne, Sisteron, Forcalquier-Montagne de Lure, Banon, Moyenne Durance et Haute Provence

Rappelons que la ***communauté d'agglomération*** est un EPCI (Etablissement public de coopération intercommunale) qui regroupe plusieurs communes formant un ensemble de plus de 50 000 habitants d'un seul tenant et sans enclave. Elle doit, en outre, être constituée autour d'une ou plusieurs communes ayant plus de 15 000 habitants. Les agglomérations disposent d'une fiscalité propre et ont été créées par la loi du 12 juillet 1999, dite "loi Chevènement". La réforme territoriale a modifié l'agglomération en abaissant le seuil démographique de création dans certaines situations. Ainsi, ce seuil est réduit à 30 000 habitants lorsque la communauté d'agglomération comprend le chef-lieu du département ce qui est le cas pour Digne. La ***communauté de communes*** est elle un établissement public de coopération intercommunale regroupant plusieurs communes d'un seul tenant et sans enclave. Elle a pour objet d'associer des communes au sein d'un espace de solidarité, en vue de l'élaboration d'un projet commun de développement et d'aménagement de l'espace. ».

L'esprit de la loi du 16 Décembre 2010 étant de favoriser les « gros et les puissants », resteront communautés de communes celles dont la taille critique ne leur permettra pas de devenir communautés d'agglomération. Sur les Alpes de Haute Provence, les propositions du schéma départemental ne constituent pas le plus grand des scandales sauf qu'on n'a aucunement cherché d'ouvertures extra départementales pour les parties Vaïre Var, par exemple largement tournée vers le Var et les Alpes Maritimes.

✓ **Les Hautes-Alpes** : Alors que 96% des communes participent déjà à des regroupements le préfet souhaite une communauté d'agglomération et six communautés de communes. Le Gapençais, Queyras Guillestrois, Briançonnais-Ecrin, Champsaur-Val Gaudemar, Embrunais-Savinois, Nord Buëc, Sud Buëch. Sans souffle ce schéma est aussi trop éclaté. Dans le Nord notamment où de nombreuses voix s'élèvent pour faire un grand Briançon avec le rattachement du Guillestrois et du Queyras. Au sud on regrettera, vraiment et vivement, le respect de la sacro sainte limite départementale. Il eut été, au regard des critères bassins de vie, d'emploi... plus que souhaitable d'étudier un rapprochement notamment du Sud Buëch avec le pays Sisteronnais.

✓ **Les Alpes Maritimes** : 90% des communes sont dès à présent regroupés en quatorze structures. Dans ce département et sous la pression du couple Estrosi-Ciotti le préfet souhaite l'instauration d'une métropole niçoise dont les « copains-coquins de l'UMP » voudraient qu'elle soit la référence hexagonale de ces futures entités. Sinon trois communautés d'agglomération, Rivieira française-Roya Bevera, Sophia Antipolis, Ouest-06 et deux communautés de communes, Cians Var – Vallée d'Azur, Pays des Paillons sont au menu.

Rappelons qu'au terme de la loi « La métropole est un établissement public de coopération intercommunale regroupant plusieurs communes d'un seul tenant et sans enclave et qui s'associent au sein d'un espace de solidarité pour élaborer et conduire ensemble un projet d'aménagement et de développement économique, écologique, éducatif, culturel et social de leur territoire afin d'en améliorer la compétitivité et la cohésion. Peuvent obtenir le statut de métropole les établissements publics de ►

suite page 2

Brevas GASOSAS !

Gazman Borloo, la Marionnette

Mars 2010 : Il autorise dans la plus grande opacité la recherche et l'exploitation des Gaz de Schiste.

4 avril 2011 : Redevenu parlementaire et candidat potentiel, il dépose sa proposition de loi pour "donner à l'Etat les moyens d'interdire la recherche et l'exploitation immédiates" des GDS.

6 juin 2011 : Serait pressenti pour être son directeur de campagne, F. Salat-Baroux, époux de Claude Chirac et …. avocat d'un industriel des hydrocarbures de schiste, la société Toréador.

L'amateur de vin ardéchois

Dans une interview à FR3 Lyon, Martin Schuepbach, qui détient le permis de Villeneuve de Berg, déclarait apprécier le vin d'Ardèche. C'est sans doute pour trinquer avec les maires du Vivarais qu'il en a assigné une quarantaine d'entre eux devant le tribunal administratif, coupables à ses yeux d'avoir interdit sur le territoire de leurs communes l'exploration et l'exploitation des GDS.

Valse des lois ou Reculades ?

Le président de l'Amicale des métiers du pétrole estime que si le débat sur les GDS fait rage aux Etats-Unis, c'est parce que là-bas,"les législations dans ce domaine y sont laxistes et n'ont rien à voir avec celles beaucoup plus élaborées et contraignantes en France".

Effectivement, aux Etats-Unis, de 1995 à 2000, Dick Cheney dirige la société Haliburton qui détient tous les brevets pour l'exploitation des GDS. Vice-président de G.W. Bush de 2001 à 2009, il fait voter la réforme du Code Minier américain dispensant les industriels de respecter les lois de protection de l'eau, de l'air. La campagne de forage des GDS peut se dérouler désormais sans contraintes.

En France, ce n'est pas pareil. Le gouvernement modifie le Code Minier par ordonnance en catastrophe entre décembre 2009 et janvier 2010 pour "alléger les procédures". "Attendu depuis longtemps par la profession, le nouveau code minier facilitera la valorisation des ressources du sous-sol français".

Commentaires de Ph. B. professeur de droit public de Lyon 3 : "Compte tenu des risques présentés par la fracturation hydraulique, on aurait pu s'attendre à un renforcement de la réglementation. Tel n'a pas été le cas. "
11 mai 2011 : Vote de la proposition de loi présentée par l'UMP sur les GDS. Elle vise à "interdire l'exploration et l'exploitation des mines d'hydrocarbures liquides ou gazeux **par fracturation hydraulique** et à abroger les permis exclusifs de recherches comportant des projets ayant recours à cette technique".

Bonne nouvelle ? La réaction de Raminagrobis nous permet d'en douter :

Lors de l'AG des actionnaires de Total, le PDG de Margerie déclare que la proposition de loi "n'exclut pas la possibilité pour les compagnies de rester titulaires de leurs droits miniers", ce qui est d'ailleurs "assez habile de la part des auteurs du texte". (..)"On va trouver une solution pour les années à venir". Pour l'instant, "il faut rester calme et low profile"(= profil bas) en attendant de pouvoir expliquer à une opinion publique" pas aussi sectaire que ce que l'on dit" que l'on "peut travailler sur les GDS de manière propre".

Indécence

Eriel Deranger, membre de l'Athabasca Chipewyan first nation avait eu le courage de porter les doléances de son peuple, victime des conséquences catastrophiques de l'extraction des sables bitumineux devant l'assemblée des actionnaires de Total. Le pdt de Margerie lui a répondu : "Faites changer les lois de votre pays (l'Alberta au Canada) et ne venez pas nous faire un cours ! "Indécente la longue ovation des actionnaires qui a suivi cette passe d'armes.
Pour voir la vidéo
http://www.youtube.com/watch?v=UcVN_Q6GUOU

suite de la page 1 ► coopération intercommunale qui forment, à la date de sa création, un ensemble de plus de 500 000 habitants »

La métropole niçoise, des « gobis aux edelweiss », du Mercantour à la mer regroupe 45 communes alors que la communauté urbaine niçoise comportait déjà 535 543 habitants (2010) et pouvaient passer métropole sans modifier le périmètre. Ce nouveau découpage métropolitain marque en fait la très grande volonté de contrôle d'Estrosi sur le territoire de « sa circonscription estropolienne ».

Ce périmètre très largement alpin et montagnard de la métropole Niçoise pose d'ailleurs question : N'y a-t-il pas là une erreur manifeste d'appréciation avec un détournement de l'esprit de la loi qui vise expressément à instaurer des métropoles sur des territoires présentant une cohérence spatiale économique et de solidarité ? La région « Provence-Alpes-Côte d'Azur » s'est déjà positionnée, comme une bonne partie de la gauche et des écologistes du 06, contre cette hyper structure dont on redoute les effets notamment sur l'environnement.
Pour le reste on regrettera également le non respect de la « spécificité montagne » de la vallée de la Roya, comme l'éclatement de la communauté de communes de la vallée de l'Esteron.

✓ **Les Bouches-du-Rhône :** Ce département est actuellement le plus avancé dans la couverture des intercommunalités qui concerne 95% des communes et 98% des habitants. Le préfet a présenté un projet à base de 6 communautés d'agglomération ou pôle métropolitain, Marseille-Provence, Arles-Crau-Camargue-Montagnette, Salon Etang de Berre-Durance, Ouest Etang de Berre, Pays d'Aubagne et de l'Etoile, Communauté du Pays d'Aix, et une communauté de communes, Rhône Alpilles Durance.

Si nous n'ignorons pas qu'il sera difficile, tout particulièrement pour Marseille, de passer outre les conséquences de cette loi scélérate, nous contestons, dans le cadre de la réforme actuelle, tout rapprochement institutionnel avec la Communauté du Pays d'Aix ou le bassin varois. Même si Jean-Claude Gaudin soutenu par un préfet aux ordres a plaidé pour la métropole marseillaise nous tenons à rappeler que les 9 présidents des communautés de communes ont co-signé un texte qui, s'il acte l'importance ►

suite page 3

IMMIGRATION DES CHIFFRES QUI DÉNONCENT LES MANIPULATIONS DES DROITES

Bilan financier de l'année 2005 (en milliards de francs) • Ce que coûtent les immigrés au budget de l'Etat (ou au budget d'autres collectivités ou organismes publics) : - retraites : 16,3 - santé : 11,5 - famille : 6,7 - chômage : 5 - éducation : 4,2 - logement : 2,5 - RMI : 1,7. ***Soit presque 48 milliards d'euros.***
• Ce que rapportent les immigrés au budget de l'Etat (ou au budget d'autres collectivités ou organismes publics) : - cotisations sociales: 26,4- taxes sur la consommation: 18,4 - CSG et CRDS : 6,2 - Impôts sur le revenu du travail : 3,4- Impôts sur le revenu du patrimoine: 3,3- Impôts locaux: 2,6. ***Soit un peu plus de 60 milliards d'euros.***
• Solde global : l'immigration rapporte chaque année plus de 12 milliards d'euros aux budgets de l'Etat, de nos collectivités territoriales et des organismes de protection sociale. (Enquête faite, à la demande du ministère des Affaires sociales, par des économistes de l'Université de Lille).

Lettre ouverte du Comité des Privés d'emploi de la CGT - (extraits) - le 10 mai 2011

« Payés à ne rien faire », c'est la version frontiste dans la course à l'échalote derrière l'extrême droite, que l'UMP et son gouvernement proclament face au chômage. Les chômeurs rebelles relèvent le gant.

À Monsieur WAUQUIEZ,
Ministre chargé des affaires Européennes

Monsieur le Ministre,

Je me permets aujourd'hui de vous écrire pour m'insurger contre les affirmations mensongères (…) que vous avez tenues sur les bénéficiaires du RSA. Affirmer que certains bénéficiaires du RSA touchent plus que certaines personnes payées au SMIC est purement fantaisiste et c'est volontairement que vous cherchez à stigmatiser les plus démunis. Vouloir faire effectuer 5 heures de travail d'intérêts général par semaine aux personnes percevant le RSA est une véritable provocation. Vouloir plafonner le cumul de tous les minima sociaux à 75% du SMIC est scandaleux et inadmissible. Demander aux salariés « étrangers » travaillant en France de cotiser cinq ans avant de bénéficier de la protection sociale est proprement honteux. Aujourd'hui le montant du RSA est d'environ 460 € pour une personne seule, 700 € pour un couple et 150 € de plus par enfant, pensez vous que ces familles arrivent à vivre décemment avec les miettes qu'ils leurs sont attribuées ? (…)

Les politiques de l'emploi que mène votre gouvernement sont catastrophiques pour notre économie. Plus de 70% des fonds disponibles dans les entreprises vont à la finance. Vous supprimez des milliers de postes dans les fonctions publiques, dans l'éducation nationale, alors qu'il faudrait au contraire développer ces services publics pour qu'ils répondent aux besoins de la collectivité. Les entreprises dégagent des profits considérables, refusent d'augmenter les salaires, préconisent les heures supplémentaires comme solution, délocalisent et jettent chaque année des milliers de salariés au chômage. Et vous osez, en parlant du RSA, parler de « cancer » ?

Et pourtant, l'argent existe pour impulser un autre type de croissance, un autre mode de développement. Il faut le réorienter vers les salaires, l'emploi qualifié et stable, la formation, la satisfaction des besoins publics, l'investissement productif, (et) la recherche et une véritable indemnisation du chômage permettant de vivre et de rechercher un emploi. (…) Vous ne voulez pas toucher aux pompes à frics branchées sur les marchés financiers. Depuis des années vous multipliez les dispositifs, des contrats aidés aux exonérations générales sur les bas salaires, jusqu'à 1,6 fois le SMIC, vous avez créé le bouclier fiscal, vous avez distribué des milliards aux banques et aux entreprises, les patrons du CAC 40 gagnent en une heure ce que gagne un bénéficiaire du RSA en un mois, les parachutes dorés sont une honte, les hauts revenus sont très loin de payer ce qu'ils devraient comme impôts, votre gouvernement a reculé l'âge de départ en retraite, supprimé l'allocation équivalent retraite, ce qui aura pour conséquences entre autres, de basculer plus de personnes dans le dispositif des minima sociaux (ASS), supprimé l'allocation de fin de formation qui permettait aux privés d'emploi le maintien de leur allocation chômage le temps d'une formation leur permettant une possible reconversion. Et vous osez en parlant du RSA, parler « d'assistanat » ? (…) Monsieur Wauquiez, ces « Gueux » ne demandent qu'à travailler, mais il n'y a pas d'emploi pour tous, vous le savez et vous ne faites rien pour faire baisser le chômage et la pauvreté. Ces gens n'ont, ni salaire mirobolant, ni voiture, ni appartement de fonction, ils ne demandent pas la charité, mais un emploi leur permettant de vivre et de faire vivre leurs familles, d'avoir des projets d'avenir, et pour toute réponse vous voulez encore les faire descendre plus bas dans les sous-sol de la République. Malgré la pauvreté dans laquelle ils sont, (…) il y a une chose que vous ne pourrez jamais leur enlever, c'est leur dignité. Alors, Monsieur le Ministre, ayez un peu de respect et de décence pour ces gens. »

Jean François KIEFER
Secrétaire Général CNPE

Invitée à Toulon par le Partit Occitan- en liaison avec EELV- dans le quartier populaire du Mourrillon, Eva Joly, a d'entrée rappelé son attachement aux cultures minorisées et réaffirmé que c'était un point incontournable de son programme des Présidentielles. Le Partit Occitan a bien évidemment appelé à voter pour elle lors des primaires de l'écologie.

Déclaration de Région Provence au Congrès d' Europe Ecologie -Les Verts de Fréjus

Dans le cadre de la construction de Europe Ecologie-Les Verts, la position du Partit Occitan.

Chers amis, collègues de route de l'écologie politique,

« L'engagement de nombreux acteurs de la société civile aux côtés des Verts et de Régions & Peuples Solidaires, depuis les élections européennes de 2009, a créé dans l'Hexagone un mouvement sans précédent en faveur de la conversion écologique de la société. Cette rencontre, que nous ne pouvons qualifier que d'heureuse, a été saluée au moment des élections par bon nombre de citoyens.

En votant massivement pour les écologistes aux européennes, aux régionales puis dernièrement aux cantonales ils ont fait part de leur adhésion non seulement au projet de société que nous portons mais aussi à la démarche de rassemblement entreprise par les Cohn-Bendit, Duflot, Bové ou encore Rivasi, Alfonsi, Joly ou autre Durand. La complémentarité des compétences et le respect des composantes furent la clef du succès. Grâce à cette dynamique, aujourd'hui nous pouvons affirmer que l'écologie politique est fortement ancrée dans le paysage politique hexagonal. A nous désormais de rendre cet ancrage durable.

La première des choses est de continuer à travailler concrètement afin de créer, d'inventer, de « pastisser » les outils qui apporteront les solutions aux multiples crises que connaissent nos sociétés. Pour cela, la forme organisationnelle que nous avons choisie en adhérant au Partit Occitan ou à Europe Ecologie-Les Verts est le parti politique. Nous estimons tous ici, que l'action associative seule ne permet pas le succès du projet écologiste que nous appelons de nos voeux car elle reste tributaire du déploiement budgétaire et du cadre juridique des politiques en place.

A la lumière des politiques répressives anti-sociales et centralistes menées par l'UMP, face au manque de courage politique et aux « logiques croissantistes » du PS, nous considérons que personne d'autre n'est plus à même que nous de faire d'un côté émerger un espace politique occitan et de l'autre de construire une société durable, fondée sur le respect des territoires, des femmes et des hommes qui y habitent, de leur culture et de leur langue.

La voie que nous avons choisie pour y parvenir est l'action politique démocrate et pacifique. Nous acceptons le jeu politique et projetons de peser dans tous les hémicycles de toutes les assemblées tant au niveau local, régional qu'européen ou hexagonal. Nous nourrissons pour notre partit quelques ambitions et nous souhaitons nous en donner les moyens. L'organisation est donc essentielle. Il faut donc aujourd'hui organiser la dynamique. C'est ce que les Verts et Europe Ecologie ont commencé à faire en décidant de moderniser et de dépasser les Verts puis en donnant naissance à Europe Ecologie-Les Verts. Le but de ce congrès fondateur est de donner un sens à la structuration et à l'articulation des écologistes.

La fonction d'Europe Ecologie-Les Verts est de rassembler l'écologie dans l'Hexagone. Mais si le principe d'unification est juste et nécessaire il ne doit pas être confondu avec quelque uniformisation que ce soit. La prise en compte de la diversité qu'elle soit végétale, animale ou culturelle est au coeur des idées écologistes. Depuis longtemps les écologistes ont étendu ce principe au champ du politique. L'Ecologie politique n'est pas et ne sera jamais un triste monolithe. Elle continuera sa construction et sa consolidation dans le respect de ses composantes. L'écologie politique ne peut pas non plus s'organiser de façon verticale où les composantes s'emboîteraient comme des poupées gigognes. Oui, l'écologie politique doit continuer sa métamorphose en acceptant la pluralité de ses expressions. Le dialogue d'égal à égal, l'acceptation des différences et la prise en compte des apports mutuels. Ceci sera la clef de voûte d'un partenariat gagnant pour les écologistes. Désormais, nous entrons dans une nouvelle phase de l'écologie politique, celle de la conquête du pouvoir.

Et quelle bonne idée que d'avoir choisi le printemps pour organiser le congrès fondateur. Le printemps est synonyme de renouveau, dit le proverbe. Il laisse derrière lui, et c'est l'étymologie qui nous le dit, le « mauvais temps », l'hiver. Finis la grisaille, le froid et la mélancolie. Place à la couleur, à la douceur et à la joie. Le Printemps signifie littéralement le « Premier Temps ». Il est associé dans nos sociétés latines au renouveau. Le printemps 2011 est celui des écolo-régionalistes. Il suffit de regarder les résultats électoraux des derniers jours en Ecosse, en Allemagne ou en Catalogne et au Pays Basque pour s'apercevoir que partout les forces écologistes sont en passe de gagner leur pari : gagner majoritairement la confiance des citoyens. Nous ne sommes encore qu'au mois de Mai. Dans quelques jours viendra le mois le juin, le mois consacré par les Romains à Junon, déesse du mariage. Sans doute sera-t-il alors venu le moment le plus propice à la réussite d'alliances."

Eva JOLY en Provence, avec un militant du Partit Occitan.

A ce propos, si nous reconnaissons l'importance fondatrice et rassembleuse de la coopérative, si nous souhaitons son développement nous tenons à rappeler que l'engagement des membres de « Région Provence, Fédération Provençale du Partit Occitan » en son sein relève, conformément aux décisions prises par notre congrès de choix, qui nous semblent certes sympathiques, mais individuels. Aussi les relations entre nos deux organisations, qui ont comme nous l'avons souligné, choisi la logique de parti ne saurait être renvoyée aux relations internes à la coopérative.

Nous souhaitons, une fois que les accords hexagonaux seront stabilisés et que le statut de parti associé sera précisé entretenir des relations et des contacts réguliers, aux niveaux local et régional, avec le parti « EE-LV ». Ces relations doivent faire, à l'instar de ce qui se décidera au niveau global, du moins nous l'espérons, l'objet d'une charte de bonnes pratiques à mettre en oeuvre entre nous. Nous vous souhaitons, chers et chères amies et collègues, au sens « régional » du mot, le meilleur des congrès possible ! »

Pour le Bureau de Région Provence,
Fédération Provençale du Partit Occitan,
Pèire Costa

suite de la page 2 ► fondamentale de la coopération intercommunale et notamment à l'échelle du fait métropolitain "Aix-Marseille", refuse catégoriquement la métropole prévue par la loi.

Autre bizarrerie de ces redécoupages la bisbille entre les préfets des Bouches-du-Rhône et du Vaucluse. Ce dernier propose de rajouter, une idée qui est très loin d'être idiote, une partie du Luberon, vu que Pertuis, ville centre du Luberon, est déjà rattachée, au pôle aixois. Le préfet des Bouches-du-Rhône comme l'actuelle présidente du Pays d'Aix ne souhaitent pas, à l'exception de l'intégration de Gréasque et surtout Gardanne, étendre la communauté aixoise. Il y a là une vraie inconnue juridique : que faire en cas d'opposition de deux schémas préfectoraux : A notre connaissance, il n'existe pas encore de réponse à cette question.

Terminons ce tour d'horizon par la situation du pays d'Arles et du Nord du département. On aurait pu imaginer créer des coopérations intercommunales avec le Gard : Beaucaire et Tarascon ne partagent-ils pas un même bassin de vie ? Le Rhône n'a jamais été et ne sera pas cette sacro sainte frontière que certains, dans une vision burgondo germanique et en totale contradiction avec l'œuvre Mistralienne, voudraient infranchissable. Il est simplement un lien, un passage de la mar nostra à la mar granda aurait dit les romains. On aurait aussi souhaité un rapprochement de Chateaurenard et de Cavaillon, du Nord des Bouches du Rhône avec le Sud Vaucluse qui partagent tant d'éléments économiques et culturels. Mais non. Non content de couper en deux le Pays d'Arles en mettant Saint Rémy d'un côté et Arles de l'autre le charcutage préfectoral, qui s'acharne à respecter des limites administrativement intangibles, ne lance en rien de nouvelles pistes de coopération intercommunales. Elles auraient pourtant apporté un réel ballon d'oxygène et créé un vrai dynamisme dans un pays si durement touché par les crises économique, sociale, culturelle et écologue.

✓ **Le Var :** Ce territoire se situe au dernier rang de la couverture intercommunale déjà en place avec seulement 77% des communes regroupées et 30 communes isolées. Trois communautés d'agglomération, Provence Verte, Aire Dracénoise – Haut Var Verdon, et Fréjus, deux communautés de communes, Cœur du Var et Grimaud – Saint Tropez sont au programme. De plus, le schéma préfectoral de coopération intercommunale esquisse une métropole avec Toulon Provence Méditerranée intercommunale.

Ce dernier projet, surtout poussé par le clan Falco et qui suscite de très nombreuses oppositions d'élus comme des populations, rassemble des territoires extrêmement divers, voire disparates ce qui posera de lourdes questions de gouvernance. Le seul but de cette « banane » qui s'étale de la Cadière au Lavandou en passant par Riboux et Bormes est d'atteindre la masse critique pour instaurer une métropole. Comment pourrions-nous accepter cette logique précipitée de découpage artificiel qui démantèle des communautés en place, Sud Sainte-Baume par exemple ? Elles ont pourtant une réelle cohérence et une certaine antériorité de travail (17 ans).

Enfin le schéma respecte strictement les limites départementales alors que d'autres logiques auraient pu et du être mises en avant : Le pôle Saint Raphaël – Fréjus avec les Alpes Maritimes, la Dracénie – Verdon avec le reste de ce territoire dans les Alpes de Haute Provence, la Sainte-Baume avec les Bouches-du-Rhône.

✓ **La Vaucluse :** Ce département est déjà largement couvert par les intercommunalités. 95% des communes sont en effet regroupées. Trois ou quatre communautés d'agglomération, Avignon - Orange, Comtat Venaissin – Ventoux – Sault, Apt – Cavaillon – L'Isle/Sorgue, Communauté du Pays d'Aix (pour les communes du Sud Luberon) et trois communautés de communes, Haut Vaucluse et Vaison – Ventoux, Enclave Sud Drôme, font partie des propositions soumises par le préfet.

Si elle a, en rattachant Orange à Avignon et en la séparant de Bollène, clairement essayé de réduire la zone d'influence des Bompard et de la Ligue du Sud la préfecture ne s'en tire pas moins une balle dans le pied. Et ce pour deux raisons : D'abord parce qu'aucun découpage administratif ne permettra de réduire une extrême droite qui fait ses « choux gras » de l'impact des crises hélas durable, de la peur du lendemain, du rejet de l'autre. Ensuite parce que baser son organisation territoriale sur des problématiques électoralistes de court terme liées aux avancées des ennemis de la démocratie est totalement sans lendemain. Le préfet donne là au couple Bompard un poids et une importance majoritaire qu'ils n'auraient pas forcément, à l'échelle d'un territoire intercommunal correctement défini, acquis dans les urnes.

Nous aurions cherché, pour notre part, la cohérence dans un regroupement avec Orange, Bollène, Tricastin... bref une communauté de communes qui se serait aussi ouverte sur l'Ardèche, le Gard et la Drôme.

Autre absurdité le schéma évite soigneusement de rassembler Avignon et Châteaurenard qui pourtant fonctionnent ensemble au sein d'un même bassin de vie et cela à cause du refus de passer la limite départementale et de protéger le maire UMP de Châteaurenard Bernard Reynes.

Enfin et malgré ce, il faut noter que le préfet du Vaucluse est le seul, comme nous l'avons déjà évoqué, à émettre des propositions « trans-départementales » [1] avec le rattachement des communes du pays d'Aigues à la communauté du Pays d'Aix et la confirmation de l'enclave Sud Drôme avec entre autres, les communes vauclusiennes de Valréas et Grillon.

Hervé GUERRERA et Baptiste VENTURI

1) Il faudrait rajouter les 11 communes du Gard rattachées à intercommunalité Orange-Avignon

Jornadas d'estiu e Congrès de Regions e Pòbles Solidaris - *XVIena universitat- MÒNS SARTÓS, 25 au 27 d'avost.*

• Régions et Peuples Solidaires
a décidé exceptionnellement de faire une entorse au principe d'itinérance de ses Journées. Les 25,26 et 27 août 2011, les autonomistes de Bretagne, Pays-Basque, Catalogne, Corse, Alsace, Savoie et Occitanie poseront leurs valises dans la charmante commune provençale de Mouans-Sartoux qui avait tant enchanté les congressistes l'année dernière.

• Une UE en phase avec l'actualité
Les thèmes abordés au cours des Universités d'Etés sont choisis en fonction de l'actualité : autonomie énergétique, réforme institutionnelle, Euro-Méditerranée
Parmi ceux qui tiennent le haut de l'affiche il y en a un qui préoccupe particulièrement les « Régionalistes » depuis plusieurs mois déjà, c'est ***l'avenir des collectivités locales.*** Rappelons que la loi de réforme des collectivités a été publiée le 16 décembre 2010 et que rien n'empêchera son application sauf… sauf si en 2012 d'un côté la Droite perd les Législatives et que M. Sarkozy ne brigue pas un deuxième mandat à la Présidence de la République et de l'autre R&PS s'impose dans le débat de sorte qu'une autre réforme des collectivités soit mise en œuvre. L'UE 2011 sera la dernière avant la Présidentielle et les Législatives. R&PS espère bien profiter de l'occasion pour peser dans le débat public. Des partenaires politiques de R&PS seront invités à se joindre aux travaux.

• Les choix énergétiques faits par les sociétés occidentales il y a une cinquantaine d'année en faveur du nucléaire et des ressources fossiles se trouvent être des impasses. 2010 et 2011 ont été marqués par des catastrophes en série. Avec l'explosion de la centrale nucléaire de Fukushima, l'augmentation du prix des carburants, le désastre de l'exploitation des gaz de schiste ou encore l'incendie de la plateforme pétrolière BP en Louisiane, c'est toute une stratégie de l'énergie qui vacille. Sous peine de connaître des crises encore plus désastreuses et encore plus nombreuses, il est grand temps de mettre en place les alternatives. Il faut engager la conversion écologique de la société. Pour R&PS, elle passera par la décentralisation de la gestion de l'énergie, par l'autonomie énergétique des territoires

• Une UE ouverte sur l'Europe et le Monde
La Fédération R&PS, qui connaît depuis 2009 et les élections européennes de jolis succès électoraux, est devenue un exemple pour les Peuples en lutte de l'Europe. Ainsi avec l'appui de l'Alliance Libre Européenne (fédération européenne des mouvements autonomistes et indépendantistes), les partis nationalistes de progrès de Sardaigne, de Val d'Aoste, de Venise ou encore du Sud Tyrol sont en train de se rassembler dans une fédération genre « R&PS italien ». Les Peuples d'Italie seront tous présents à Mouans-Sartoux pour s'imprégner du fonctionnement de R&PS. L'Ecosse sera aussi à l'honneur. Gérée depuis 2007 par le Scottish National Party (SNP), l'Ecosse est un exemple en terme de lutte contre le réchauffement climatique. Un représentant du SNP interviendra au court de l'UE pour présenter les mesures du Gouvernement Ecossais en matière de politique énergétique. L'ouverture à l'Europe se fera aussi dans la fête. Ainsi, plutôt que d'organiser un repas de gala, R&PS proposera aux congressistes et aux habitants de Mouans-Sartoux une superbe soirée musicale. Elle rassemblera polyphonie corse, musique et danse d'Ecosse et d'Occitanie. Le groupe phare de la soirée sera Lou Dalfin, sans doute un des plus grands groupes de musique occitane de la scène actuelle. Enfin, comme l'UE se déroulera en pays méditerranéen, R&PS abordera avec le soutien de l'ALE, la situation de « l'Euro-Méditerranée ».

• Participation individuelle tout compris ("single", repas, activités) : 250 €
(lit double : 300 €). Couple : 400 €
• Pour tous renseignements :
Pèire Costa : 06 25 45 27 05
Françoise Salice-Schmitt : 06 45 44 82 35

La loi introuvable Le feuilleton de dupes continue. Après l'art.75/1 a fonction patrimoniale et non législative, c'est le Conseil constitutionnel qui confirme ce que nous savions déjà : son opposition à tout projet de loi. Le projet de loi (déjà fortement édulcoré), porté par le groupe interparlementaire, n'aura trouvé au Sénat le 30 juin qu'un temps de parole sans débouché constitutionnel. Les occitanistes, mais aussi l'ensemble des promoteurs d'une politique pour les langues historiques de France sauront donc poser leurs conditions à l'ensemble des candidat-e-s aux échéances de 2012. Le vote des régions à identité forte ne se fera pas sans l'engagement des candidats à conduire une vraie politique de promotion des langues dites régionales, reposant sur les outils et les moyens nécessaires à leur exercice dans la vie publique. Le Partit Occitan sera vigilant sur les programmes des candidats en ce domaine et sur leur volonté politique d'aboutir.

PANEUS DE COMUNAS REGION AUVERNHA

Le collectage des panneaux des communes de l'espace occitan pour savoir quelles sont les communes qui ont un panneau en occitan et quelles sont celles qui n'en ont pas se poursuit. A l'heure actuelle, nous avons recensé plus de 6 000 communes. Nous vous avions promis de revenir sur le cas savoureux du Puy-de-Dôme.

(63) - PUY DE DOME /PUÈI de DÒMA :
470 communes - 463 ont été recensées.
1 commune a un panneau d'entrée en occitan. 2 communes ont des panneaux avec un texte en graphie patoisante que la sympathique secrétaire de mairie nous a adressés.
Vue la distance, nous avons opté pour la question aux secrétaires de mairie par téléphone : « Avez-vous un panneau en occitan à l'entrée de la commune ? » Réponses : dans 73 cas, la réponse est *« C'est quoi ça ? ».* Après avoir précisé « Auvergnat ou Patois », on entend quelques réponses savoureuses : *« Nous on parle français ! » - « Vous êtes à Dorat ici, dans le 63 ! » - « Ah ! J'ignorais. J'aurai appris quelque chose aujourd'hui. » - « Personne ne parle occitan ici. Le patois, quelques vieux ! ».*
Avec le sommet à Chamalières, la ville de Giscard : *«C'est une plaisanterie ! Mais nous sommes en France ! Peut-être en Languedoc, mais pas chez nous. »* **G.B.**

UN LIVRE

« ROBERT LAFONT ET L'OCCITANISME POLITIQUE, Petite contribution à une pensée moderne »

de Gérard TAUTIL.

Fédérop - collection Minorités nationales. PP 216
ISBN : 978-2-85792-201-8 - (Sortie juillet 2011).

« La pensée politique de Robert Lafont est l'une des manifestations intellectuelles les plus importantes des cinquante dernières années. Écrivain de langue occitane, chercheur, universitaire, critique de la société française et de son idéologie néo-jacobine, théoricien d'un occitanisme démocratique, ses écrits politiques prennent une place importante dans son oeuvre. Robert Lafont a remis la politique occitane au centre d'une action trop souvent réduite à un simple culturalisme. Partisan d'un « occitanisme global », il fonde un humanisme moderne qui prend toute la dimension de la montée des dynamiques interrégionales en Europe face au blocage des États : *« La causa occitana es pas provinciala, es lo partit de l'Òme ».*
Sa critique de l'État centraliste a contribué aux prémisses d'une régionalisation aujourd'hui en panne. Au-delà d'une simple conception décentralisatrice, il montre la nécessité d'une Europe politique et introduit de façon originale à un fédéralisme moderne. Cette contribution donne des points de repères aux jeunes occitanistes et contribue à faire connaître à tous les citoyens des propositions sociétales et politiques nouvelles, que la tradition politique française s'est majoritairement refusée de prendre en compte.

Gérard Tautil, *professeur de philosophie au lycée de La Seyne-sur-mer, a enseigné l'Occitan provençal et s'est engagé dans l'action et la réflexion occitanistes dès la création de Volèm Viure Al Païs (il en fut secrétaire général de 1981 à 1987). Cofondateur du Partit Occitan et de sa fédération en Provence, il est l'auteur de nombreux articles dans des revues occitanistes.*

Commande : *Lo Cebier - c/o G.Tautil BP 37 - 83870 SIGNES- Prix : 15 € (+ partipation au port 1ex : 2€ ; 4€, pour 2 à 5 ex). Chèque à l'ordre de Gérard Tautil.*

❖ **Pour vous abonner :**
Région Provence / Lo Cebier
BP2 - 84400 GARGAS cedex
5N°/15 € - Soutien : 20 € - 3 abon. groupés : 40 €
Tout chèque à l'ordre de « Région Provence »

❖ **Pour la librairie :**
Commandes : Lo Cebier (librariá)
BP 37 - 83870 SIGNES cedex
http://locebier.free.fr (rubrique « botica »
(chèque à l'ordre de « Région Provence »)

Lo Cebier n°123
La letra occitanista

Directeur de publication : Gérard Tautil
ISSN.1150-6075 - CPPAP : 0613P11518
N° 123 - Dépôt legal : Mai-Estiu de 2011
Imprimerie Marim - Toulon
Ont participé à ce n°123 : Gilbèrt Brawanski, Pèire Costa, Silviana Franzetti, Arvèi Guerrera, Gerard Tautil, Baptiste Venturi.
Photos : Gilbèrt Brawanski, Gerard Mellet.

J'adhère au Partit Occitan

Nom : .....
Prénom : .....
Adresse : .....
.....
.....

Adhésion selon revenus :
❑ **Moins du Smic : 15€**
❑ **Moins de 1500€ : 30€**
❑ **Plus de 1500€ : 50€**

Chèque à l'ordre de « Partit Occitan »
Adresser à « Région Provence » BP2
84400 Gargas

MARIM. Toulon. 04 98 00 13 00